

**L'ensemble (ou presque) des articles de presse du  
mois de décembre 2011  
sont rassemblés ici.**

### Les conteneurs enflamment le conseil

Le groupe d'opposition "Colombelles Énergie Nouvelle" a pris position sur le projet de terminal conteneurs, quai de Calix.

L'avis d'aménagement d'une plate-forme pour conteneurs a produit de vives discussions le 12 décembre entre l'opposition et la majorité municipale.

Le point d'opposition concernait notamment le maire Colin Sueur soutenant le projet avec un "Oui, mais" et son opposition "Colombelles Énergie Nouvelle" défendant un "Non, mais".

La position de la majorité municipale consiste à défendre l'idée en émettant le souhait du déblocage de la LIQN (Liaison Inter-Quartiers Nord) par le Conseil Général et la production d'un schéma de secteur pour la zone por-

tuaire. Pour Vincent Civita, chef de file de l'opposition, sa position était basée sur le fait **"qu'un Oui, mais" n'est finalement qu'un "Oui"**.

Le groupe "Colombelles Énergie Nouvelle" a souligné "le manque" de cohérence et "le manque" de concertation de ce projet en 3 points :

• **Activité** : "La revitalisation de la zone portuaire actuellement en friche est positive. La création d'une activité économique en lien avec le vœu de pôle métropolitain Caen - Le Havre, permettrait certainement de bénéficier du potentiel du projet de Grand Paris avec son port, Le Havre. Néanmoins, il faut rappeler que ce projet a pour but de fluidifier la rotation des containers du

*Havre, c'est-à-dire améliorer leur évacuation, en diminuant les temps du cycle de l'activité déchargement/évacuation. Il n'y aura pas plus d'activité "conteneurs" pour Le Havre, donc la plupart de la vingtaine d'emplois créés ne seront plutôt que des emplois transférés du Havre. De même, cette activité de manutention aura une faible valeur ajoutée en terme économique. Néanmoins, il apportera de la fiscalité pour Mondeville et Hérouville Saint-Clair".*

• **Habitat** : "Le Programme Local d'Habitat (PLH) de Caen la mer demande aux villes de densifier leur urbanisation, de créer du logement en priorité sur les

*friches et les "dents creuses" pour répondre aux besoins des habitants sans grignoter les terres agricoles. La première couronne de Caen a cruellement besoin de réserve foncière. Le projet d'Eco-quartier d'Hérouville Saint-Clair s'inscrit parfaitement dans les exigences de ce programme. La Marina pouvait renforcer le potentiel touristique de la presqu'île et contribuer au rattrapage du retard normand car le manque de places dans les ports est l'une des grosses faiblesses de la filière nautique régionale".*

• **Nuisances** : "La manutention des containers est une activité fortement sonore (chocs des containers métalliques) et très lumineuse pour le travail noctur-

*ne. Cette activité fera face au lotissement colombellois "Clos Saint-Serge" et à la rue des sources à Hérouville. Les vents d'Ouest entraîneront inexorablement les nuisances sonores vers Colombelles (Clos Saint Serge, la Cité du Calvaire et la nouvelle ZAC Jean Jaurès). De même, en cas de projet d'extension de la ZAC Jean Jaurès vers le sud-ouest du "plateau de la SMN", les terrains seront sensiblement dévalorisés à cause des nuisances que rencontreront les futurs habitants. L'étude montre que lors des heures de pointes, ces nuisances sonores seront couvertes par le trafic routier du pont de Calix, mais l'arrêt de la manutention des 600 conteneurs hebdomadaires n'est*

*prévu que de 2h à 4h du matin !. Le trafic maritime de la navette interportuaire engendrera hebdomadairement, 4 à 6 ouvertures supplémentaires du pont de Colombelles (environ 15 min d'arrêt de la circulation routière par ouverture) dont 1 dans les périodes de pointes avec quelques kilomètres de bouchon à prévoir.*

*La nuisance la plus forte sera induite par le trafic poids lourd.*

*La réalisation de ce projet de terminal conteneurs quai de Calix, fin 2012, reviendrait à accepter toutes ces nuisances, puis à se battre plusieurs années auprès de Conseil Général".*

L'avis positif l'a finalement emporté par 15 "Pour", 10 "Contre" et 4 "Absentions".

Ouest-France  
Mercredi 28 décembre 2011

## Hérouville-Saint-Clair

### Terminal conteneur : la question du plan des risques

Dans un communiqué, le collectif SOS Calix qui milite contre l'implantation d'un terminal conteneur quai de Calix, s'interroge sur la « rapidité » du projet.

L'association rappelle que, dans les zones classées Seveso, un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) doit être réalisé. « Le quai de Calix, jouté au dépôt pétrolier côtier (DPC) fait donc, en ce moment, l'objet d'une étude dont les conclusions pourraient être rendues fin 2012. Il ne fait aucun doute que cette zone, actuellement située

parmi les dix zones françaises classées Seveso seuil haut, sera classée en zone F+, risque fort plus. Ce classement interdira toute construction et toute implantation d'activité ! Autrement dit : après la rédaction du PPRT, l'implantation du terminal conteneurs quai de Calix ne sera tout simplement pas possible ! D'où la précipitation, l'absence de dialogue, de concertation et... le passage en force des décideurs qui doivent impérativement mettre leur projet en route avant la rédaction du PPRT. »

Ouest-France  
Jeudi 22 décembre 2011

## Conteneurs : la majorité municipale répond aux Verts

Dans un communiqué, Les Verts d'Hérouville ont critiqué, il y a quelques jours, « l'attitude du maire » sur le projet de la plate-forme conteneurs envisagée sur la presqu'île. La majorité municipale estime « ces attaques sans fondement ».

Selon Les Verts, le maire Rodolphe Thomas « abuse les riverains ». La majorité estime que « tenir de tels propos, c'est méconnaître le combat exemplaire du collectif d'habitants qui avance des éléments très techniques. Ce groupe de riverains du Bourg-Montmorency a su mettre en évidence les nuisances qui découleront de la plate-forme conteneurs. »

Concernant la dépollution

nécessaire pour la réalisation d'un éco-quartier, la majorité municipale indique que « seul un terrain pourrait apparaître pollué. Il a une surface de 3 ha et ne se situe pas sur la première phase de 30 ha du projet d'éco-quartier. »

Le maire d'Hérouville, pour sa part, demande aux Verts « de peser de tout leur poids vis-à-vis de leurs élus auprès de Laurent Beauvais au conseil régional et de Philippe Duron à la ville de Caen, pour qu'ils changent d'avis sur l'implantation de la plate-forme conteneurs, qu'ils obtiennent son retrait afin de réaliser les études complémentaires sur les nuisances. »

Liberté, Jeudi 22 Dec 2011  
CA

## Ouverture des ponts et écluses par télécommande

Le Pont de Colombelles.



Les ponts et écluses, de Caen à la mer, jusqu'alors étaient ouverts ou levés par une personne des Ports Normands Associés (PNA), la société qui gère les ports de Caen et Cherbourg.

Au mois de mars-avril 2012, les ponts de la Fonderie à Caen, Colombelles, Bénouville et les écluses de Ouistreham seront

en voie d'automatisation par fibres optiques.

Ces opérations d'ouverture et de fermeture se feront par télécommande, à partir de la Capitainerie, à Ouistreham.

Plus besoin de se déplacer, **"moderniser et sécuriser"** sont les motivations de ces changements, explique Jérôme Chauvet (PNA).

Ponts et écluses sont ouverts et fermés plusieurs fois par jour.

À Caen, Colombelles et Bénouville, la manœuvre des ouvrages stoppe la circulation routière environ pendant un quart d'heure pour laisser la priorité aux bateaux navigant sur le canal.

Jacques GODEY

Liberté  
22/12/2011

# Terminal conteneurs : psychose des riverains, quai de Calix

Les élus de l'agglomération et responsables de Port Normands Associés (PNA), le Conseil Régional, et des communes de Mondeville, Colombelles, Hérouville Saint Clair et les riverains du quai de Calix ont eu l'immense surprise d'assister à l'arrêt des moteurs du mélassier ARAL, stationné moteurs tournants depuis son arrivée 24h auparavant...

*"Une curieuse coïncidence qui n'aura pas permis aux personnes concernées d'assister à une démonstration nature...La transparence exigée par les riverains n'aura pas, une fois de plus, été satisfaite..."* affirment les opposants au projet. *"Jamais, de mémoire de riverain, un bateau stationné quai de Calix n'avait coupé ses moteurs !"* affirment les riverains, ces bâtiments *"stationnent moteurs tournants afin de produire l'électricité nécessaire à leur fonctionnement..."* mais aussi parce que la taille de leurs moteurs ne permet pas de les redémarrer facilement. *"Cet étonnant concours de circonstances aurait pu faire*

*sourire si vers 14h, une explosion brutale n'avait retenti du mélassier, dégageant une intense et épaisse fumée noire".*

Une explosion, qui s'est fait entendre dans tout le quartier, et émanant d'un bâtiment stationné à quelques mètres seulement de plusieurs dizaines de milliers de mètres cubes de carburant a suscité vive inquiétude et émotion auprès des habitants.

*"Renseignements pris auprès de la capitainerie de Ouistreham, cette explosion est bien due à une tentative de redémarrage des moteurs de l'ARAL, habituellement en veille..."*

Ce n'est pas la psychose mais on n'en est pas si éloigné.



## Hérouville-Saint-Clair

# Conteneurs : SOS Calix invite les élus à dormir chez les riverains

### Un mélassier à quai

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 h, un navire transportant de la mélasse est arrivé quai de Calix. Il devait repartir hier soir. Les riverains qui se trouvent sur l'autre rive du canal, réunis au sein du collectif SOS Calix livrent leurs impressions.

« Comme chaque fois à son arrivée, les murs des maisons ont vibré et ont réveillé les riverains. Stationné, le mélassier, moteur allumé en permanence, diffuse ses vibrations lourdes et ses bruits sourds. C'est pénible mais ne se produit que quelques fois par an. Et les riverains pensent à ce que serait la vie si le projet de plate-forme conteneurs voyait le jour... »

Ils poursuivent : « La vie serait impossible. Le double vitrage a raison du bruit de fond de la circulation sur le périphérique et le viaduc. Mais rien n'empêche les vibrations que produisent les bateaux. »

### Les élus invités chez l'habitant

L'arrivée du mélassier a donné des idées aux riverains mobilisés. Dans un courrier envoyé dimanche matin, ils ont invité les « décideurs » – élus de Caen-la-Mer, Caen, Mondeville, Colombelles, Hérouville, Oulstreham, Blainville et du conseil régional, représentants de Ports normands



Les membres du collectif SOS Calix posent devant le mélassier « Aral » qui est arrivé dans la nuit de samedi à dimanche quai de Calix.

associés (PNA) – à venir passer une nuit chez eux. « Pour tordre le cou aux supputations, pseudo-simulations, et comme rien ne vaut une démonstration... »

### Une explosion dimanche

Les riverains s'interrogent sur l'épaisse fumée noire qui s'est

dégagée du mélassier Aral, vers 14 h, dimanche. Lequel avait coupé ses moteurs, alors que « jamais, de mémoire de riverain, un bateau stationné quai de Calix n'avait coupé ses moteurs. »

L'explosion était, selon la capitalerie d'Oulstreham, due à une tentative de redémarrage des moteurs.

Le collectif s'inquiète que l'explosion se soit produite « à quelques mètres des dépôts pétroliers » et se demande si l'arrêt des moteurs n'a pas un rapport avec leur mobilisation.

### Du calme pour les convalescents

Le collectif SOS Calix réclame aussi du « calme, du confort et de la sérénité » pour les résidents de la maison de convalescence Betharram et du centre de soins palliatifs Maurice-Abiven.

### Un délai d'un mois réclamé

Le collectif a demandé au commissaire enquêteur, qui clôturait l'enquête publique vendredi, de lui accorder un délai d'un mois de plus pour étudier ce dossier. Les riverains parlent « d'inquiétudes supplémentaires » par rapport aux constatations transmises en novembre, concernant notamment « la conteneurisation de matières dangereuses » qui serait à l'étude.

Ils estiment que « PNA se précipite » afin de démarrer la construction de la plate-forme « avant l'élaboration du Plan de prévention des risques technologiques » des dépôts côtiers pétroliers. Ils ont adressé au magistrat une pétition d'opposants au projet.

Ouest-France / Basse-Normandie / Caen / Hérouville-Saint-Clair / Archives du lundi 19-12-2011

## Les Verts critiquent l'attitude du maire - Hérouville-Saint-Clair

lundi 19 décembre 2011

Le groupe hérouvillais d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) estime que le maire Modem d'Hérouville, Rodolphe Thomas, « **abuse les riverains** » en défendant un projet alternatif d'éco-quartier à proximité du site choisi pour l'implantation d'un terminal pour conteneurs.

Selon les écologistes, ce projet est « **une illusion car il faudrait des investissements énormes pour, a minima, dépolluer les sols de l'ex-SMN sur plusieurs mètres de profondeur, déplacer les dépôts pétroliers et l'usine d'engrais Agrial** ». Ils s'interrogent sur la manière dont la municipalité pourrait « **financer ces travaux** » et demandent au maire « **pourquoi il ne s'est pas opposé au schéma directeur du port qui consacrait, en 2009, la rive droite à l'activité portuaire** ».

Pour les écologistes hérouvillais, le terminal serait « **un projet recevable, si et seulement si les nuisances encourues par les riverains situés à 250 m sont supprimées** ». Par la voix de Josiane Lowy, secrétaire du groupe, EELV considère que « **le traitement des bruits et des nuisances** » n'est pas « **un problème insurmontable** ».

Et demande à Ports normands associés (PNA) de faire « **des propositions d'amélioration ou de choisir un site plus adéquat sur le port de Caen qui s'étend jusqu'à Ouistreham** ».





### La polémique

Vendredi, à la salle du Mille club de Montmorency, la mairie a organisé une réunion pour la préservation des rives du Canal. Elle a réuni environ 150 personnes. Parmi eux, une grande majorité d'opposants à la plateforme des conteneurs, prévue par Port normand associé (PNA) sur 6 ha, rive est du canal. « 80 % sont situés sur Mondeville et 20 % sur Hérouville », indique le maire Rodolphe Thomas. En face, une zone dense d'habitations, le quartier du Bourg, qui inclut, au bord du canal, Bétharam, une maison de repos.

« La zone envisagée pour cette plateforme est une zone Seveso avec le dépôt pétrolier et les engrais d'Agrial », précise Phillipe Lory, porte-parole des riverains mécontents. La mairie s'interroge également « sur la compatibilité du contenu des conteneurs avec une telle zone ».

### Nombreuses nuisances

« On justifie l'implantation de cette plateforme en nous disant que le bruit ne sera pas supérieur à celui du périphérique », s'interroge un habitant. « A-t-on bien pris en compte les bruits engendrés par le bip de recul des engins de manutention, le choc des conteneurs vides, les haut-parleurs des bateaux ? » a ajouté le maire dans son rapport au commissaire enquêteur. « On aura aussi la pollution lumineuse », déplore un riverain. Seul moment de tranquillité assuré par PNA, une extinction de l'activité entre deux heures et quatre heures du matin.

### Deux heures de silence par nuit

« Les murs de ma maison tremblent quand un bateau passe, assure un riverain. Qu'en sera-t-il avec trois bateaux par semaine et peut être huit dans l'avenir ? » La plateforme est prévue pour 30 000 conteneurs dans un premier temps et peut être 80 000 dans le futur. Le trafic routier, engendré par cette activité, est aussi une source d'inquiétude. « Cinq cents camions par semaine dans un premier temps et peut-être plus de mille dans l'avenir », annonce le maire.

« L'emploi est important », reconnaît une riveraine se présentant comme syndicaliste. Les chiffres avancés à ce sujet par différents intervenants sont à la fois modestes et incertains (10 à 30). « Je suis pour ce projet mais pas à cet endroit », poursuit-elle. Une idée partagée par plusieurs personnes dans la salle. Le site de Blainville est cité mais l'investissement est annoncé comme plus onéreux.

Dans ce contexte, la tentative par le maire de présenter un quartier écologique sur ce site, avec des images virtuelles fortes séduisantes, tombe un peu à plat. « Ce n'est pas le sujet », proteste la syndicaliste. « C'est projet contre projet », se défend le maire. « Compte tenu des nuisances actuelles et de la forte pollution des sols, la construction d'un quartier d'habitation sur cette zone n'est pas possible », estime Josiane Lowy (Europe Ecologie Les Verts).



Rechercher...  [Ecouter Tendance](#) [MANCHE](#) [CALVADOS](#) [ROUEN](#)

[RADIO](#) [NEWS](#) [JOURNAL](#) [LOISIRS](#) [MUSIQUE](#)

## Initiative originale des anti-conteneurs



Les opposants à la création d'un terminal de conteneurs au quai de Calix, entre Hérouville et Mondeville, en appellent de nouveau aux élus.

 0 commentaire(s) à consulter - [Laisser votre commentaire](#)

---

Les riverains de la zone qui pourrait accueillir un nouveau terminal se mobilisent pour faire constater la gêne que leur procurent les navires manoeuvrant sur le canal. Ils ont ainsi décidé d'inviter les élus à venir passer la nuit chez eux pour qu'ils se rendent compte des **nuisances** !

*(Publié le 19/12/2011 à 08h53 par L-S.J-B )*

[Normandie TV](#) 16 décembre : Rodolphe Thomas sur le tramway et les conteneurs

Voir l'émission 

## Journal télévisé Normand du 16 décembre

★★★★★ Notez



Par : | Durée : 57min 38sec | Postée : Il y a 5 jours | Chaîne : JTN

Tags : [caen](#), [herouville saint clair](#), [normandie](#), [rodolphe thomas](#)

Rodolphe Thomas, maire d'Herouville Saint Clair, conseiller général.

Le conseil général qui n a pas voté en faveur du projet tram de 2018. Il nous en explique les raisons. Et puis nouvelle réunion publique sur le projet plateforme conteneurs, la 1re à Herouville Saint Clair. Là il n'est pas contre le projet mais contre l'emplacement de celui ci qui se situe sous le pont de Calix.



ACCUEIL ACTUALITÉS PRESSE CONSEILS L

ACCUEIL POSTS TAGGED "CONTENEURS"

## PLATEFORME CONTENEURS DE PNA : LA CONTRIBUTION DES ÉLUS EELV DE CAEN

Posted on 16 décembre 2011 by Antoine Astruc

Le Syndicat mixte régional Ports Normands Associés (PNA) projette de créer une plate-forme pour conteneurs sur la zone portuaire de Calix sur les communes de Mondeville et d'Hérouville-Saint-Clair. Conformément à la réglementation, ce projet est soumis à enquête publique. Les élus Europe Ecologie Les Verts au Conseil Municipal de Caen contribuent au débat public, considérant l'importance de la question du transport de marchandises sur notre territoire et l'avenir du port de Caen Ouistreham.

Retrouvez ici l'intervention de Rudy L'Orphelin à ce sujet lors du Conseil municipal du 12 décembre 2011.

### L'urgence du transfert modal

Si l'objectif de limiter le trafic poids lourd semble faire consensus, il est toujours en augmentation relativement aux autres modes (train, maritime, fluvial...). Sa consommation de carburant, ses impacts sur la congestion routière et sa contribution aux émissions de gaz à effet de serre continuent ainsi de progresser.

L'intérêt principal de ce projet est de contribuer à un nécessaire transfert modal. En effet, auparavant réceptionnées au Grand Port Maritime du Havre et acheminées par camion vers l'agglomération caennaise, des marchandises devraient donc rejoindre Caen par la mer, ce transport par cabotage maritime remplaçant de ce fait une partie du trafic routier. C'est une proposition alternative concrète au transport de marchandises par camion. En ce sens, ce projet est une bonne initiative de la part de PNA qui permet de créer de l'activité et des emplois avec un impact positif sur l'environnement.

### 1. Un projet aux impacts économiques et environnementaux positifs

#### 1.1 Un impact sur l'environnement globalement positif.

Cette plate-forme conteneurs permet de créer un transfert modal concret. Il pourrait capter 15% du trafic de conteneurs entre Le Havre et l'agglomération caennaise, soit 20.000 trajets de camions par an.

Cela permettrait ainsi d'économiser 3,5 millions de kilomètres en camion, soit l'équivalent de 2000 tonnes de gaz à effet de serre et de 700 tonnes équivalent pétrole (TEP). C'est considérable.

Le bilan est très largement positif du point de vue de la lutte contre le changement climatique, fait suffisamment rare s'agissant des activités industrielles pour être souligné.

### 1.2 Un apport réel d'activité économique pour le port de l'agglomération caennaise

Avec ce projet le port de Caen retrouve une partie de sa vocation en matière de développement industriel et économique.

Si les conversions de friches portuaires en activités tertiaires ou en logements se multiplient en France (Rouen, Bordeaux...) il nous faut faire la différence entre une friche d'où rien ne repoussera et une friche qui n'attend que de nouvelles activités.

Le quai de Calix, où s'implantera la plate-forme, n'est pas destiné à une activité économique éloignée du portuaire et encore moins destiné à du logement. Comme il est rappelé dans l'enquête publique, la plate-forme sera en effet dans une zone SEVESO, à proximité d'un dépôt d'intrants agricoles, d'une station d'épuration, et située sur des sols pollués.

C'est d'ailleurs pour cela que les communes de Mondeville et d'Hérouville-Saint-Clair ont défini ces zones dans leurs Plans Locaux d'Urbanisme comme étant vouées à de l'activité économique, notamment portuaire, conformément au Schéma Directeur de la Presqu'île voté par ces communes, ainsi qu'au Schéma de COhérence Territoriale arrêté en décembre 2010.

### **1.3 Le désengorgement du port du Havre**

Ce n'est pas le moindre de ses avantages. Le Grand Port Maritime du Havre est aujourd'hui de plus en plus occupé par l'activité conteneurs et devrait poursuivre son développement. Or, celui-ci s'est souvent fait au détriment de l'environnement de l'estuaire de la Seine.

L'exemple des conséquences du clapage des boues de dragage lié à l'agrandissement du chenal de la Seine et de l'activité des ports du Havre et de Rouen illustre les conséquences sur l'environnement de sites portuaires gigantesques.

De plus, la concentration d'activités sur ces deux sites limite le développement des autres ports normands. Europe Ecologie Les Verts a toujours défendu la coopération entre les ports plutôt que leur mise en concurrence.

C'est l'absence de concertation et de solidarité qui fait que le Grand Port Maritime du Havre pourrait être choisi comme plate-forme pour l'éolien offshore, et c'est cela même qui a conduit PNA à proposer pour le port de Cherbourg des politiques industrielles hasardeuses et polluantes tel le projet – aujourd'hui enterré – de terminal charbonnier.

## **2. Les demandes des élus Europe Ecologie Les Verts**

### **2.1 Sur l'organisation du débat public**

En préalable, nous trouvons dommageable que cette enquête publique se limite, comme pour d'autres, à la durée minimale prévue par la Loi.

Le retour d'activités portuaires sur cette zone suscite diverses réactions normales au vu de la proximité d'habitations. Les résidents, qui logent à quelques centaines de mètres du site retenu, doivent recevoir toutes les réponses à leurs questions.

Nous suggérons de constituer une commission de suivi avec les habitants concernés, des associations de protection de l'environnement et des élus locaux, qui proposerait des préconisations pour limiter des impacts constatés et veillerait à leur application. Cette commission aurait vocation à se réunir au plus tôt avant la réalisation du projet et pourrait être maintenue durant le fonctionnement de la plate-forme.

### **2.2 Sur les impacts de l'activité sur l'environnement**

**Sur le bruit.** Il est indiqué dans le dossier d'enquête publique que le bruit serait inférieur au bruit ambiant hormis entre 2h00 et 4h00. Considérant cela, PNA prévoit de suspendre les activités sur cette plage horaire.

Cependant, nous comprenons la crainte des riverains sur le bruit nocturne et nous sommes en attente de plus de garanties au-delà de cette plage horaire et au-delà du simple respect de la réglementation. Afin de limiter encore les nuisances, nous suggérons d'allonger la période d'inactivité nocturne.

**Sur l'éclairage.** L'installation de poteaux éclairant le site va accroître la pollution lumineuse du site avec des impacts sur les riverains et la faune. Ainsi, dans la mesure du respect des conditions de sécurité, nous souhaitons savoir s'il est possible de diminuer l'intensité lumineuse (actuellement prévue à 400 watts sur 8 projecteurs portés par 7 mats) et de l'adapter à l'activité réelle de la plate-forme.

**Sur le paysage.** La perception de la valeur des impacts est relative. Ainsi, l'impact sur le paysage d'une plate-forme conteneurs peut être plus positif que l'existence d'une friche comme c'est le cas actuellement. La présence de grues par exemple valorise en effet l'identité portuaire du site, ce qui n'est pas sans intérêt pour les usagers de la voie verte par exemple.

### **2.3 Les impacts sur les usages actuels du canal**

Aujourd'hui, le canal est utilisé par des clubs de kayak, d'aviron et de voile. Ces loisirs relativement prisés sont tributaires de l'activité portuaire. Les inquiétudes sont donc réelles et compréhensibles chez leurs usagers. Nous sommes toutefois conscients que l'augmentation du trafic reste minime (+1,5% à Ouistreham). Mais la perception d'un porte-conteneurs n'est pas la même pour un voilier. Nous pouvons donc comprendre l'appréhension.

Nous souhaitons ainsi savoir quelles dispositions peuvent être prises, en concertation avec les clubs, pour qu'ils s'adaptent à cette nouvelle activité, si une adaptation s'avère nécessaire. Nous proposons qu'ils soient associés à la commission de suivi.

### **2.4 Les risques**

La plate-forme conteneurs accueillant plusieurs centaines de milliers de tonnes de marchandises par an, il n'est pas impossible qu'un accident survienne. Le retour d'expérience montre qu'il y a un risque potentiel d'ouverture accidentelle de conteneur. C'est pourquoi nous demandons une information précise sur les marchandises qui ont vocation à être acheminées jusqu'au terminal.

## **3. L'avenir**

### **3.1 Sur les déplacements**

Il ressort de l'étude de circulation que le trafic routier devrait augmenter de 10% sur la RD 402 et de 1% sur la RD226 au niveau du pont de Colombelles, ce qui, dans la masse des déplacements, passera donc inaperçu. Concrètement, c'est en moyenne 8 poids lourds par heure. Ce faible surcroît de trafic ne justifiera donc pas la réalisation de la liaison Inter Quartiers Nord (LIQN) au motif de cette nouvelle activité.

### **3.2 Vers une plate-forme multimodale**

La situation de la plate-forme permet d'imaginer une utilisation ultérieure de la voie ferrée. De plus, la présence d'un foncier encore disponible rend possible la réalisation à moyen terme d'une plate-forme multimodale faisant transiter les marchandises du fluvial au rail sans passer par la route.

Notons que cela ne serait d'ailleurs pas possible en dehors de ce site spécifique. Il serait intéressant d'ajouter des perspectives de développement de la plate-forme à moyen et long terme et d'intégrer une étude de faisabilité de ce transfert fluvial-rail.

### **3.3. La coexistence avec un avenir urbain de la Presqu'île.**

La situation de la plate-forme conteneurs sur la Presqu'île portuaire doit être regardée en lien avec les différentes pistes de régénération du site.

Il paraît aujourd'hui évident que l'approche communale ne suffit pas. Les élus Europe Ecologie Les Verts défendent une gestion politique du territoire au plus proche de la réalité de vie. Le développement de la Presqu'île doit se penser, et se faire, à l'échelle d'une agglomération élargie.

Ainsi, il paraît dommageable que chaque commune s'invente un projet urbain sur la Presqu'île sans prendre en compte cette vision plus globale. Il serait donc intéressant de questionner la Société Publique locale d'Aménagement Caen Presqu'île sur le projet de plate-forme conteneurs, considérant que les communes Hérouville-Saint-Clair et Mondeville en sont parties prenantes.

**Conclusion** : Monsieur le Commissaire Enquêteur, au vu des impacts positifs de ce projet de plate-forme conteneurs sur le quai de Calix, nous vous suggérons de donner un avis favorable assorti des observations que nous avons pu formuler.



## Philippe Lailier candidat à Caen ouest

Le président du Modem 14, pharmacien à Caen, affrontera Philippe Duron, le député sortant PS de la circonscription.



*Philippe Lailier (Modem), 51 ans, pharmacien à la Grâce-de-Dieu, est candidat pour la première fois à l'élection législative.*

C'est une première pour lui. À 51 ans, Philippe Lailier a décidé de se porter candidat à la députation dans la circonscription ouest de Caen. Le pharmacien caennais et président du Modem du Calvados (le parti de François Bayrou) y défiera le député sortant, Philippe Duron (PS).

La bataille s'annonce rude même si le Modem a réalisé des bons scores dans l'agglomération de Caen, lors des régionales de 2010 et des cantonales de mars. Caen, ville centriste, est-il coutume de dire. Ça tombe bien, Philippe Lailier se dit profondément centriste. « Je peux travailler sans problème avec des gens de gauche. »

Mais c'est à boulets rouges qu'il tire sur le député sortant. Un socialiste. « Philippe Duron est en grande difficulté. Je pense qu'il retirera sa candidature aux législatives. Et il ne pourra pas rester maire. Ses amis lui diront de partir. » Et Philippe Lailier de rappeler « la coresponsabilité de Philippe Duron dans le désastre de

la banque Dexia. Il était administrateur et la banque laisse une ardoise de 10 milliards. La Caisse des dépôts, l'argent des Français, a dû mettre un milliard. »

Philippe Lailier critique la BMVR, « trop chère », le projet de terminal conteneur, « un projet douteux économiquement », les impôts locaux trop élevés à Caen « l'une des taxes foncières les plus élevées de France », le tramway « on attend toujours le résultat de l'expertise de 2007 », le stationnement impossible. « Je suis prêt à payer une semaine d'hôtel à Philippe Duron pour qu'il se rende compte de la vie dans Caen. Il n'y vit pas. »

On sent déjà pointer la campagne des municipales de 2014. Philippe Lailier dit y penser. « J'aime profondément ma ville. J'y vis, j'y travaille. Il faut dynamiser Caen. Il y a dix ans, elle était devant Le Havre. Ce n'est plus le cas. »

Guillaume LE DU.



[Ouest-France](#) 15 décembre : Précision des verts

direction des...  
Ouest-France  
Jeudi 15 décembre 2011

### Terminal conteneur du quai de Calix : précision

Dans le compte-rendu du débat au conseil municipal sur le terminal conteneur prévu quai de Calix, un passage demande une précision. La citation « les ouvriers d'accord, mais en périphérie », attribuée à Rudy L'Orphelin est une réplique à Luc Duncombe, qui plaide pour une implantation plus en aval du terminal. Le maire-adjoint, chargé de l'environnement et du développement durable avait aussi comparé les opposants au choix de ce site à ceux qui refusent l'implantation d'éoliennes...

[Ouest-France](#) 15 décembre : Colombelles-Avis favorable

### Colombelles

#### Avis favorable pour le projet de terminal conteneurs

Long débat lundi soir au conseil municipal au sujet du projet de terminal conteneur. Après Mondeville et Caen, la municipalité de Colombelles a émis un avis favorable au projet. L'opposition, Colombelles Energie Nouvelle, défavorable à ce projet, en a souligné toutes les nuisances, notamment les camions qui iront engorger le pont de Colombelles, étroit et dangereux. « Il est actuellement critique pour le croisement des poids lourds et bus, ainsi que pour une traversée à pied ou à vélo. Il y aura des problèmes d'étranglements de circulation au niveau du pont, majoritairement, ces camions s'engageront à travers Colombelles via la RD 226, en s'ajoutant aux 12 000 véhicules par jour en transit dont environ 1 000 poids lourds par jour. »

Toujours selon l'opposition, « face à un vote indécis, le maire Colin Sueur, a pesé de toute sa conviction sur sa majorité. L'avis positif l'a finalement emporté par 15 pour, 10 contre et 4 absentions. »

Ouest-France  
Jeudi 15 décembre 2011

## Terminal de conteneurs, le oui de Caen

Après Hérouville, qui a dit non, le conseil municipal a, comme celui de Mondeville, donné un avis favorable au projet quai de Calix sur le port. À la majorité, moins deux abstentions.

« Le projet est bon, mais pas au bon endroit. » Le terminal de conteneurs envisagé sur le quai de Calix a suscité cette formule de Sonia de la Prévoté, lundi soir, au conseil municipal. Elle et Luc Duncombe, autre conseiller centriste d'opposition, ont dit leurs réserves sur l'emplacement retenu.

À la suite d'une enquête publique, le conseil avait à donner son avis sur le projet du syndicat mixte Ports normands associés de mettre en œuvre une navette maritime entre Le Havre et Caen. Trois fois par semaine, des conteneurs seraient ainsi débarqués pour les usines (Renault Trucks ; Bosch) ; la grande distribution et l'industrie agroalimentaire régionales. Cela éviterait pour la même période de mettre 500 camions sur la route.

D'où une économie annuelle non négligeable en carburant (700 tonnes), 2 000 tonnes de dioxyde de carbone n'iraient pas polluer l'air. « Le port de Caen a vocation à recevoir des marchandises », insiste le maire-adjoint, Xavier Le Coutour. Depuis la fermeture de la SMN, cette partie du port s'est dévitalisée, relève Jean-Luc Vêret. Le conseiller écologiste parle du cabotage comme d'une « bonne solution ». Mais il importe, selon lui, d'envisager un débat public sur l'avenir du port et de toutes ses activités possibles, y compris de loisirs.

Luc Duncombe prolonge la réflexion de Sonia de la Prévoté. Elle avait insisté sur les « inquiétudes réelles et fondées » des riverains, jugeant qu'on les entendrait sans doute autrement s'ils étaient dans la commune de Caen. On est là sur le territoire d'Hérouville (quelques applaudissements dans le public). Luc Duncombe, lui, enfonce le clou : « Un port à conteneurs, c'est bruyant ;

### Création d'un terminal conteneurs quai de Calix



ça travaille jour et nuit ; c'est éclairé en nocturne comme un terrain de foot. »

#### Démonstration

« Installez le port plus en aval. Ça donnera aussi plus de potentiel pour l'avenir », ajoute l'élu d'opposition, par ailleurs membre du conseil d'administration de Ports normands associés. À l'évidence, il n'en partage pas l'option « les ouvriers d'accord, mais en périphérie ! », s'agace Rudy L'Orphelin. Le chef de file des Verts insiste sur « l'intérêt général » du projet.

Xavier Le Coutour tempère les

affirmations de Luc Duncombe. « Et, ajoute-t-il, j'ai demandé une vraie démonstration sur place. On aura une réalité. Pour rassurer. » Philippe Duron conclut : « Nous avons un quai opérationnel, la présence du rail.

Compta tenu des enjeux, c'est chance. » Au vote, seuls les élus centristes s'abstiennent.

Xavier ALEXANDRE

## 3,5 millions

C'est autant de kilomètres trafic poids lourd qui sera économisés par an avec la mise en place de la navette maritime de conteneurs entre ports du Havre et de Caen. Avec tous les effets induits évités (pollution, bruit, risques d'accident), le bénéfice de l'opération est estimé à 1,2 million d'euros.

## « Avec le terminal de conteneurs à Calix, on plombe l'agglomération »

### La polémique

#### L'enquête publique dans le viseur

Le maire Rodolphe Thomas est ténace. Il ne décolère pas contre le projet de terminal de conteneurs dont les terrains sont la propriété de Caen-la-Mer. Le sujet alimente tous les débats depuis un mois autour du canal et du quai de Calix. Pour lui, l'enquête publique qui se termine vendredi « nous a pris de court car elle a été mise en place sans concertation préalable des communes concernées ».

Il s'étonne aussi que les études préalables n'aient pas été plus poussées sur les quais de Blainville, « dont l'activité industrialo-portuaire est importante. Sous prétexte que ça coûtera moins cher à Hérouville, on s'en tient là ».

#### « La Presqu'île va au-delà du viaduc »

Rodolphe Thomas est d'accord avec les projets du député-maire de Caen Philippe Duron concernant la Presqu'île caennaise. « Mais il ne faut pas s'arrêter au viaduc. La Presqu'île est un tout qui permettra de développer l'agglomération et pas seulement la ville-centre. »

A Hérouville, on a toujours sous le coude un éco-quartier et des activités nautiques. « Ce n'est pas seulement un projet hérouvillais mais un catalyseur sur lequel Philippe Duron ne me rejoint pas ». Intervenant au sujet du terminal dans les différentes instances où il siège, Rodolphe Thomas ne prend pas de gants pour dire ce qu'il pense : « Accepter ici le terminal, c'est plomber le développement de l'agglomération et je n'accepterai pas qu'Hérouville en soit dépotoir. »

#### Déplacer les dépôts pétroliers ?

« Le terminal de conteneurs a besoin de peu d'infrastructures et sera facilement déplaçable », disent les défenseurs du projet. Pour Rodolphe



Pour son projet d'éco-quartier, Rodolphe Thomas dit s'inspirer de réalisations « qui ont vu le jour à Nantes, Lyon... »

l'activité pourra passer de 30 000 à 80 000 conteneurs par an. »

En reprenant les premiers travaux de la SPLA (Société publique locale d'aménagement) de la Presqu'île, Rodolphe Thomas pointe du doigt une remarque : « Les cabinets d'études qui ont déjà planché parlent d'un déplacement inéluctable des dépôts pétroliers pour permettre une continuité de la Presqu'île. » Il s'étonne que « de ça, on ne parle pas du tout. Alors pourquoi une autre activité industrialo-portuaire avec le terminal ? »

#### « Pourquoi rester ? »

Caen, Hérouville et Mondeville sont membres de la SPLA Presqu'île, « car nous étions tous concernés ». Mais les derniers rebondissements ont refroidi Rodolphe Thomas. « Pourquoi

non à l'agglomération ? » Le maire affirme que « si rien ne bouge, je prendrai mes responsabilités. »

#### Une querelle politique ?

Le terminal de conteneurs, énième joute hérouvillo-caennaise, entre le président de l'agglomération et son premier vice-président... Avec Mondeville et Colombelles pour compter les points. Rodolphe Thomas s'interroge : « Pourquoi mon projet n'est-il pas pris en compte ? Pour des raisons politiques ou par manque de vision politique ? » Et de lancer un pavé dans la mare : « Si on ne fait que de la politique, on ne fera rien de notre agglomération. »

#### Un schéma de secteur ?

Rodolphe Thomas reçoit le commissaire enquêteur en fin de semaine

Mais il garde une carte dans sa manche. Lors de l'élaboration du Scot (schéma de cohérence territoriale), « la possibilité de faire un schéma de secteur a été décidée ». La Presqu'île hérouvillaise pourrait en faire l'objet... Rodolphe Thomas organise une réunion publique, vendredi soir. Ensuite, il restera suspendu aux conclusions du commissaire enquêteur.

Sébastien BRÉTEAU.

Vendredi 16 décembre, à 18 h 30, salle du mille-club de Montmorancy, réunion publique organisée par la Ville d'Hérouville en présence du collectif SOS Calix.

Lire aussi en page Caen

[L'Usine nouvelle](#) 13 décembre : Basse-Normandie : une plate-forme multimodale en vue

CENTRE DE RECHERCHES



Accueil > [Quotidien des Usines](#)

## Basse-Normandie : une plate-forme multimodale géante en vue

Le 13 décembre 2008 par Rédaction L'Usine Nouvelle

► [Basse-Normandie](#), [Fonc.Des Regions](#), [GE](#)

### Investissement

La région Basse-Normandie vient d'inscrire dans son Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (Sradt) la création à Mézidon-Canon (Calvados) d'une plate-forme logistique rail-route de quelque 1200 hectares dont le cœur sera l'important nœud ferroviaire existant sur la commune.

Selon les élus, l'objectif de cette plate-forme est de positionner la région dans le développement de la logistique liée au doublement des capacités d'accueil de conteneurs du port du Havre en Seine-Maritime. Une première étude a montré l'intérêt stratégique offert par Mézidon-Canon, un site doté d'une réserve foncière de 1 200 hectares d'un seul tenant, dont 200 hectares immédiatement disponible, et particulièrement bien situé.

A la frontière de la Basse et de la Haute-Normandie il permet pour les trains, d'irriguer depuis l'Ouest le sud européen en contournant Paris. Côté route, il se trouve à 45 minutes du Havre, à 40 kilomètres de Caen, et à 1 heure de Rouen, via l'autoroute A13 dont il est distant de quatre miles. Le président du conseil général du Calvados proposera lors de sa prochaine assemblée que soient budgétisés des travaux routiers visant à faciliter l'accès à Mézidon-Canon.

Une chose est sûre pour François Aubey, le maire de la cité, qui partage avec les collectivités territoriales le souci « de ne pas faire n'importe quoi », il faut faire vite, car la demande est importante. L'édile indique avoir déjà reçu des offres, et pas n'importe lesquelles : du numéro un mondial des plates-formes logistiques, l'anglais Gazeley, ainsi que du géant des travaux publics SCREG. La Caisse des Dépôts et Consignation a, elle, déjà assuré de sa participation à la création de la plate-forme.

De notre correspondant en Normandie, *Patrick Bottois*

## Terminal conteneurs : un projet soumis aux questions - Mondeville

vendredi 09 décembre 2011



Pourquoi ? Comment ?

Pourquoi une réunion publique ?

Une centaine de personnes a assisté à la réunion d'information organisée mercredi à la salle des fêtes. « **Lors de ma première permanence à Hérouville, rappelle le commissaire enquêteur Patrick Opezzo, je n'ai vu personne. C'est lors de mon passage à la mairie de Caen que plusieurs personnes sont venues demander une réunion.** » Un souhait auquel le préfet a donné son accord.

Pourquoi pas à Blainville ou Ranville ?

Un terminal de transit pour 20 000 à 30 000 conteneurs par an par la Presqu'île fait grincer des dents de part et d'autre du canal et du viaduc de Calix. Les riverains se demandent pourquoi le projet n'est pas envisagé à l'écart de la ville. « **À Blainville, il faudrait beaucoup trop d'investissement** », répond Jean-Michel Sévin, directeur de Ports normands associés. 10 millions contre 4 au quai de Calix « **qui se trouve déjà dans un environnement industriel** ». Quant à Ranville, « **la profondeur d'eau est trop faite et il n'y a pas de liaison ferroviaire** ».

Et les nuisances, la circulation ?

Dans le public, on s'interroge beaucoup sur le bruit, la lumière, la circulation des camions. « **Concernant les nuisances, toutes les mesures et les simulations réalisées sont dans les normes** », répond Jean-Michel Sévin qui n'exclut pas d'en faire de nouvelles. Pour ce qui est de la circulation, « **on enlèvera 500 camions par semaine en provenance du Havre pour les retrouver sur la route d'Ouistreham et les autres grands axes. Il n'y aura pas de circulation supplémentaire.** » Quant au nautisme de loisirs, « **il sera tout à fait compatible avec trois rotations par semaine** ».

Trois navettes mais avec quel bateau ?

Rue des Sources à Hérouville, quelques riverains évoquent le passage de gros bateaux plusieurs fois par an. « **Ils tournent 24 heures sur 24 et font trembler toute la rue.** » Selon Jean-Michel Sévin, les trois rotations hebdomadaires se feront avec un bateau « **qui n'a rien à voir. Il s'agit d'un bateau d'à peine 100 mètres de long, bien plus petit, par exemple que le *Barfleur*.** »

La transparence est-elle totale ?

Parmi les riverains, certains se demandent si cette réunion n'est pas de pure forme. « **Les permanences de l'enquête publique sont fixées le matin, pendant les heures de travail, sans précision sur le lieu exact** », s'étonne l'une d'elles qui regrette « **qu'on fasse peu de cas des riverains dans les débats** ».

Un cadre de vie dégradé ?

« **Pourquoi met-on tout ce qui est beau sur la Presqu'île de Caen, le futur tribunal, la bibliothèque et tout ce qui est sale à Hérouville ?** » lâche une dame au premier rang. Question très politique qui met en scène Philippe Duron et Rodolphe Thomas, les deux poids lourds de l'agglo... En l'absence de représentant de Caen-la-Mer à la tribune, le président de Région Laurent Beauvais prend la parole : « **On agit dans le cadre des documents locaux d'urbanisme qui le permettent** ». Un rempart réglementaire qui ne répond pas à la question. Pour d'autres, les porteurs du projet ne devront pas nier que « **les maisons des riverains perdront de la valeur** ».

Le dossier n'est-il pas déjà bouclé ?

« **Cette réunion aurait-elle eu lieu si elle n'avait pas été demandée ?** », s'interroge un participant pour qui « **tout est peut-être déjà entériné puisque les mairies donnent déjà leur avis** ». Jean-Michel Sévin rappelle que le dernier mot appartient au préfet « **qui tranchera au vu des éléments que lui aura apporté le commissaire enquêteur** ». Là encore, le respect de la procédure permet de ne pas trop en dire.

Sébastien BRÉTEAU.

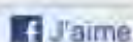
Ouest-France / Basse-Normandie / Caen

Caen

---

## Une centaine de personnes à la réunion d'information sur le terminal de conteneurs de Calix

économie jeudi 08 décembre 2011



Face à l'inquiétude de riverains après un avis défavorable de la mairie d'Hérouville et une manifestation organisée samedi dernier, une réunion d'information sur le terminal de conteneurs du quai de Calix s'est tenue hier soir à Mondeville devant une bonne centaine de personnes. Pour certains des participants, **«jamais elle n'aurait eu lieu si elle n'avait pas été demandée lors de permanences du commissaire enquêteur.»** Après une présentation du projet, Laurent Beauvais, président de Région et Jean-Michel Sévin, directeur de Ports normands associés (PNA) ont répondu aux questions. Nombre d'entre elles ont porté sur les nuisances, les pollutions diverses et sur l'opportunité d'installer un tel équipement si près du centre-ville face à de nombreuses zones d'habitation.

## La navette Caen/Le Havre bute à Hérouville

5 décembre, 2011 - 07:17 | [admin](#)

Le projet de navettes à conteneurs entre le port du Havre et Caen-Ouistreham aurait-il du plomb dans l'aile ? La commune d'Hérouville-Saint-Clair (Calvados), dont les terrains près de Caen sont concernés à 20 % par l'implantation d'une plate-forme conteneurs, vient d'émettre un avis défavorable lors de son dernier conseil municipal. Si elle adhère au projet qui répond selon elle aux besoins de développement de l'activité d'un port, elle estime que le site d'implantation est irrecevable.

Cet avis uniquement consultatif rentre dans le cadre de l'enquête publique lancée récemment. La commune pointe notamment du doigt les « nuisances sonores, visuelles et lumineuses » qui pourraient être générées par l'activité.

### **Congestion routière**

La ville craint que cette implantation ne vienne compromettre ses projets d'urbanisation. Hérouville a en effet l'ambition de créer un éco-quartier sur des terrains proches. Enfin, les élus de la commune redoutent une congestion du trafic routier sur sa zone avec un surplus de poids lourds.

Jean-Michel Sevin, le directeur général du syndicat mixte Port Normands Associés (PNA) rappelle que sur les quatre communes qui sont concernées par le projet (Caen, Colombelles, Mondeville et Hérouville Saint-Clair), une grande majorité se dit favorable à l'implantation du terminal conteneurs.

*« Il est tout à fait normal que les gens s'expriment. Dans le cadre de l'enquête publique, le commissaire enquêteur doit rendre ses conclusions le 16 décembre. Puis ce sera au préfet de faire son analyse. Ce projet est compatible avec le schéma de cohérence territoriale. C'est sur les terrains de Mondeville que la plate-forme s'étendra à 80 %. La commune y est favorable. C'est là que les opérations de manutention de conteneurs s'organiseront sur un quai déjà existant... Quant à Hérouville, le site a l'avantage d'être relié aux réseaux routier et ferroviaire »,* précise Jean-Michel Sevin. *« Cette liaison entre le grand port maritime du Havre et Caen-Ouistreham est quelque chose de novateur. Le projet intéresse les armateurs implantés sur Port 2000... »*

### **Un gain environnemental évident**

L'idée de créer cette navette maritime permettra de faire voyager des conteneurs qui transitent actuellement par la route. Les initiateurs du projet mettent également en avant le gain environnemental avec 21 000 camions de moins sur les routes chaque année.

**Une réunion publique « d'information et d'échange » sur le projet de création de ce terminal conteneurs est programmée mercredi 7 décembre, à 18 heures, à Mondeville, près de Caen, en présence du commissaire-enquêteur.**





Lundi 05 décembre 2011

## Le projet « conteneurs » fait monter la pression



Une centaine d'habitants, riverains du canal, se sont réunis samedi matin à Hérouville-Saint-Clair.

**Un débat vendredi soir en conseil d'agglomération, une réunion d'une centaine d'habitants le lendemain : le projet de plate-forme quai de Calix suscite inquiétudes et débats nourris.**

La polémique

Ils sont une centaine, rassemblés sur une berge du canal Caen-Ouistreham. Samedi matin, à Hérouville-Saint-Clair, le collectif contre le projet de plate-forme de conteneurs quai de Calix a tenu sa première réunion. La mise en service de la plate-forme est prévue pour le 2<sup>e</sup> semestre 2012. Portée par Ports normands associés, elle accueillerait une navette amenant des conteneurs du Havre. L'enquête publique se tient jusqu'au 16 décembre.

Les interrogations fusent. Quelles nuisances sonores ? Lumineuses ? Les vibrations engendrées ? « **Que contiendront les conteneurs ? Quelle protection ?** » se demande aussi Jean, un retraité âgé de 62 ans. Comme presque tous les habitants réunis samedi, il habite en face du site retenu, de l'autre côté du canal. « **On a besoin d'informations. Sur les infrastructures routières, les enjeux sur l'emploi. Pourquoi si près de la ville ? s'insurgent trois riveraines. C'est incohérent avec le développement de la Presqu'île.** »

Beaucoup sont « inquiets. » Étudiant, Julien relance : « **Ce projet, je le trouve scandaleux. Il est égoïste.** » Il souligne : « **On a déjà un dépôt pétrolier à côté d'un pont. Et maintenant, ça...** » Luc, 49 ans, jardinier, estime qu'un dépôt de conteneurs « **ne fera qu'amplifier les risques, avec davantage de passages** ». Et si le Périmètre de prévention des risques technologiques (PPRT) devait changer, « **nos maisons seront-elles expropriées ?** » interpelle Christel Lory, à l'initiative du collectif, avec son mari. « **On est de plus en plus convaincu que ce projet à cet endroit, au coeur de la ville, est une folie.** » Une pétition a recueilli 350 signatures.

« Arrêter de faire peur »

Maire d'Hérouville, Rodolphe Thomas (MoDem) a abordé le sujet la veille, en conseil d'agglomération. « **On ne peut pas accepter tout et n'importe quoi, hypothéquer l'avenir.** » Maire de Blainville, en charge du développement économique, Daniel Françoise (PS) soutient l'opération. Le canal, « **construit par nos ancêtres jusqu'au coeur de Caen, utilisé ensuite par la SMN, est une chance fabuleuse** ».

Quand « **l'économie a souffert, l'habitat s'est rapproché** ». Il décrit : « **On a d'un côté la partie habitation et un génial chemin de halage, à préserver. De l'autre, une activité économique qui existe, à développer.** » Critique : « **Les réactions de Rodolphe Thomas ne peuvent qu'affoler sa population.** » Élu caennais, Eric Vève (PS) abonde : « **Il faut arrêter de faire peur et de se faire peur.** »

Colin Sueur (PS), maire de Colombelles, glisse que Rodolphe Thomas « **n'a pas tort : il faut toujours être attentif** ». Il insiste sur un élément : « **On ne peut laisser démarrer cette opération sans régler la question de la Liaison Interquartiers Nord.** »

Député-maire de Caen, Philippe Duron (PS) est d'accord sur ce point. Souligne que la logistique portuaire « **n'est pas dénuée d'intérêt : il y a de la création de valeur et d'emploi** ». Il s'agit de « **traiter avec un maximum de prise en considération les nuisances** », et d'en « **tirer les conséquences** ». Conseillère régionale et caennaise, Pascale Cauchy (Europe-Écologie - Les Verts) souligne : « **Il faut entendre les inquiétudes, apporter toutes les réponses.** »

## Terminal conteneurs: la résistance s'organise



Le collectif de riverains opposé au projet a organisé une réunion informelle d'information ce samedi

**Le projet de futur terminal conteneurs, quai de Calix, inquiète certains riverains**

C'est au pied du viaduc de Calix que le collectif contre le projet de terminal à conteneurs a organisé ce samedi matin une réunion informelle. Le but: informer les riverains de la future plateforme de huit hectares qui devraient voir le jour courant 2012.

Ce projet est porté par le le syndicat mixte Ports Normands Associés (PNA). La plateforme permettra de stocker des conteneurs venus par la mer du Havre et qui devraient repartir par voie terrestre depuis Caen.

Son lieu d'implantation est à cheval sur deux communes. 90% du site sur Mondeville mais dans une zone non-résidente, les 10% restants sur Hérouville-Saint-Clair dans une zone d'habitation. La commune s'est prononcée contre ce projet. *"Il y aura des nuisances sonores, des nuisances lumineuses, il est évident qu'il va y avoir des projecteurs énormes qui vont être allumés jour et nuit"*, déclare François Gautier, adjoint au Maire d'Hérouville-Saint-Clair en charge du cadre de vie.

Ce qui inquiète aussi le collectif, c'est la nature des marchandises susceptibles d'être acheminées dans ces conteneurs. *"Nous avons découvert qu'il y avait des études de marché financées par PNA concernant la conteneurisation de matières dangereuses"*, affirme Philippe Lory, membre fondateur du collectif, *"Ce n'est pas noté dans l'enquête publique."*

Une réunion publique officielle d'information devrait avoir lieu le 7 décembre prochain à Mondeville.

[Côté Caen](#) 2 décembre : Terminal pour conteneurs sur le port : mobilisation à Hérouville, ce samedi

Réseau **Zecllic** Se connecter S'inscrire Membres

**Côté CAEN**



**Chez**  
CAEN

L'info gratuite de Caen :

Mangez local en un clic  
Vidéo. Des frères caennais fo

Actus Faits divers Le Buzz Loisirs Ouverture IKEA

## Terminal pour conteneurs sur le port : mobilisation à Hérouville, ce samedi

» Actus

Vendredi 2 décembre 2011 à 12:11 par Briac Trébert | Réagissez !



La société PNA (Ports normands associés), propriétaire du port de Caen-Ouistreham, souhaite créer une navette maritime entre Le Havre et Caen. Objectif ? Acheminer des conteneurs qui transitent actuellement par la route. Le port de Caen y gagnerait en activité et Le Havre « évacuerait » ses conteneurs avec plus de fluidité, selon PNA. Ce projet nécessite donc l'aménagement d'une plate-forme (d'une capacité de 30 000 conteneurs par an, on évoque la circulation de 600 camions par semaine) sur des terrains compris sur le territoire des communes de Mondeville (à 80 %) et d'Hérouville Saint-Clair (20 %), quai de Calix. Un investissement de 4 millions d'euros qui serait financé par PNA et des Fonds européens pour une mise en service au deuxième trimestre 2012.

**Hérouville Saint-Clair est contre.** Le conseil municipal d'Hérouville Saint-Clair a émis, la semaine dernière, un avis défavorable au projet. Selon le maire d'Hérouville, Rodolphe Thomas, si « ce projet peut paraître intéressant », son emplacement est « problématique et hypothèque l'avenir de la commune. » « On parle de la création de 12 à 15 emplois », souligne-t-il également, « mais nous n'avons aucune garantie, ce ne sont peut-être que de simples transferts d'employés du port du Havre », imagine-t-il. Rodolphe Thomas s'interroge aussi sur les produits qui y seront transférés quid « de la toxicité, des risques de pollution... ? », questionne l'élus, et pour quelles destinations, s'inquiétant « du bruit, des poussières, et de la circulation sur le réseau routier » de la commune. Un collectif d'habitants d'Hérouville s'est déjà spontanément constitué car ils craignent que cette activité ait « des incidences désastreuses sur l'environnement des berges du canal ».

● **Une réunion d'information est ainsi prévue, ce samedi 3 décembre, à 11h**, sur le parking du garage du viaduc, rue des Sources, à Hérouville Saint-Clair. Dans le cadre de l'enquête publique (jusqu'au 16 décembre), les habitants sont également invités à exprimer leur point de vue sur un registre mis à disposition à l'accueil de la mairie d'Hérouville Saint-Clair.

● **Une réunion publique** « d'information et d'échange » sur le projet de création de ce terminal conteneurs, est également programmée, **mercredi 7 décembre, à 18h**, à la salle des fêtes de Mondeville, rue Chapron. Patrick Opezzo, le commissaire enquêteur désigné par le président du tribunal administratif de Caen pour conduire l'enquête publique (ouverte jusqu'au 16 décembre) avec Ports Normands Associés, porteur du projet, sera présent.

# Caen, terminal de conteneurs

**Navette** Elle mesurera 90 mètres de long, 15 de large et 5 de haut. En comparaison, un ferry moyen mesure 160 mètres de long, et 23 mètres de large.

**Enquête publique** Les habitants peuvent donner leur avis en consultant le dossier dans les mairies de Caen, Colombelles, Mondeville et Hérouville jusqu'au 16 décembre.

**30 000** La création du terminal coûterait 4 millions d'euros. Prévu pour ouvrir à l'automne 2012, il pourrait accueillir jusqu'à 30 000 conteneurs par an.

**Le lieu** Situé dans un environnement industriel au bord du canal de l'Orne, en grande partie sur la commune de Mondeville, le quai de Calix est à 2 km du centre-ville.



■ Le quai de Calix mesure 140 mètres de long. Sept hectares permettront de stocker 1 150 conteneurs pleins, tandis que 3 500 m<sup>3</sup> seront destinés aux conteneurs vides. La route existante qui le dessert (au bas de l'image) sera déplacée et un aménagement paysager viendra habiller la zone.

**T**andis que le terminal ferry de Ouistreham est en phase d'extension pour répondre à la hausse de son trafic, un autre projet portuaire d'envergure avance discrètement. Il s'agit de mettre en place l'an prochain une navette maritime permettant de débarquer directement à Caen les conteneurs en transit au Havre qui sont destinés à son agglomération ou à être livrés dans un rayon de 150 kilomètres autour de la capitale régionale.

Pour ce faire, Ports Normands Associés (PNA), syndicat mixte réunissant les conseils généraux de la Manche et du Calvados avec le Conseil régional, veut transformer le quai de Calix en terminal conteneurs. Une enquête publique a été lancée.

#### **"Le site le plus adapté"**

Le quai de Calix est situé au bord du canal de Caen à la mer et en grande partie sur le territoire de Mondeville. Disposant de grandes superficies disponibles au cœur de l'agglomération, il semble le mieux adapté pour accueillir la future plateforme. A raison de trois rotations hebdomadaires de navires offrant une capacité de 200 conteneurs, le terminal pourrait en accueillir jusqu'à 30 000 par an.

La demande ne devrait pas faire défaut, selon Jean-Michel Sévin, directeur général de Ports Normands Associés (PNA), propriétaire du port de Caen. "L'étude que nous

avons commandée estime à 50 000 conteneurs par an le besoin des entreprises de l'agglomération." Parmi les principales intéressées figurent les hypermarchés, les grandes enseignes de matériel sportif, d'ameublement ou d'automobile. La navette remplacera l'équivalent de 25 000 poids-lourds transitant chaque année entre Le Havre et Caen. Des pers-

pectives qui réjouissent les élus régionaux d'Europe-Ecologie-Les Verts, dont leur leader Mickaël Marie, "compte-tenu des fortes potentialités économiques, et de cette importante réduction du trafic routier." L'initiative est également soutenue par le maire de Caen et la municipalité de Mondeville, qui souhaite toutefois que la desserte du site soit améliorée.

Mais la municipalité d'Hérouville a, quant à elle, émis un avis défavorable, jugeant le lieu d'implantation "irrecevable". C'est aussi l'avis des riverains du site qui dénoncent "un chantier en fonctionnement jour et nuit, avec de grosses nuisances sonores, lumineuses et aquatiques. L'activité nautique du canal sera perturbée."

Réunis au sein d'un collectif, ils déplorent par la voix de Philippe Lory, un "défaut d'information, ayant pris connaissance du projet jeudi 17 novembre, alors que l'enquête publique était déjà lancée. Il n'y a aucun affichage public sur place".

PNA tempère en prévoyant un "maximum de six mouvements par semaine, en majorité de nuit. Le viaduc de Calix, juste à côté, devrait être plus bruyant que le terminal, sauf entre 2h et 4h : nous couperons donc l'activité de ce dernier pendant ces deux heures".

Il incombe désormais au préfet du Calvados, Didier Lallement, de rendre sa décision, après avoir recueilli l'avis du commissaire-enquêteur.

**L.S. Jacquelin-Blanc**

## Accord pour la création d'un terminal conteneurs quai de Calix...

Les élus ont donné, à l'unanimité, un avis favorable à la demande présentée par les Ports Normands Associés en vue d'obtenir l'autorisation de création d'un terminal pour conteneurs quai de Calix à Mondeville.

Hélène Mialon-Burgat, maire de Mondeville a rappelé que le syndicat mixte régional des Ports de Caen Oulstreham et de Cherbourg, les Ports Normands Associés, propriétaire des deux ports projettent d'aménager une plateforme pour conteneurs dans l'enceinte du Port de Caen-Oulstreham.

L'espace dédié à ce projet se situe sur la zone portuaire de Calix, sur des terrains compris sur le territoire des communes de Mondeville et d'Hérouville Saint Clair. Une surface de ter-

rains de 10,4 hectares dédiée à l'aménagement de la plateforme de conteneurs : *"Pour les ports de commerce traditionnels traitant majoritairement du fret conventionnel, les enjeux de la conteneurisation des marchandises sont importants afin d'améliorer notablement la desserte vers les hinterlands par des moyens massifiés. Dans un contexte concurrentiel très fort, le port de Caen Oulstreham doit ainsi s'adapter à ces évolutions et permettre de traiter des marchandises conteneurisées afin non seulement de rester une place attractive pour ses usagers historiques mais aussi répondre aux besoins logistiques de nouveaux acteurs dans son hinterland. En effet,*

*les entreprises de Basse Normandie et du Grand Ouest génèrent un trafic en croissance. Les conteneurs transitent principalement par des moyens terrestres jusqu'au Grand Port Maritime du Havre. Dans un contexte de priorité au développement durable, les ports normands se sont mobilisés pour développer le cabotage maritime de conteneurs entre le port de Caen Oulstreham et le Grand Port Maritime du Havre".*

La proximité du Grand Port Maritime du Havre constitue une opportunité certaine. Le volume de trafic qu'il est espéré de capter est de l'ordre de 30.000 conteneurs par an. Il représente globalement 15% des conteneurs au départ du Havre à destination de l'agglomération

Caennaise, de la Basse-Normandie et des régions du Grand Ouest de la France. L'aménagement d'un site dédié sur le port de Caen, dimensionné pour une capacité d'environ 1.200 EVP (conteneurs Equivalents Vingt Pieds) et pouvant traiter des conteneurs sous température contrôlée (reefers), doit ainsi permettre la mise en place d'une navette interportuaire régulière, le terminal fonctionnant dès lors comme une véritable plateforme avancée du port du Havre. Le trafic serait de l'ordre de 800 conteneurs par semaine. Ce dossier soumis à enquête publique au titre de la loi sur l'eau se déroulera jusqu'au 16 décembre.

## Le point de vue sur la presqu'île de Jérôme Hommais

Jérôme Hommais est prétendant à la mairie de Mondeville aux prochaines élections municipales.

*"Il est loin le temps où Philippe Duron estimait qu'il faut développer l'urbanité de la ville de Caen et que l'un des enjeux de ce nouveau quartier en devenir, sera sa métropolisation. Il faut rendre cette ville aimable pour celles et ceux qui viendront s'y installer. L'enjeu est aussi de collaborer et de pro-*

*duire de la ville ensemble. Pour l'instant nous lançons un concours d'idées. Nous investissons aujourd'hui 150.000 euros et les premières grandes opérations ne sortiront sûrement que lors du prochain mandat. Il faut prendre le temps de la réflexion et de la réalisation. On se projette vers des territoires d'avenir. Alors que nous venons d'assister aux soirées de Caen Les Rencontres avec les équipes,*

*qui ont jusqu'à juin 2012 pour rendre une copie "étonnante" et inventer l'avenir d'un territoire en reconversion, nous apprenons qu'un site de stockage de conteneurs devrait voir le jour. J'aimerais comprendre la cohérence ?". Jérôme Hommais s'interroge encore : "La SPLA a-t-elle encore un avenir ? Faut-il encore mettre des moyens dans la réflexion pour cette première étape pour la reconquête du territoire de l'agglomération caennaise ? Faut-il s'inscrire dans du moyen et du long terme comme le souhaitait en juin 2010 Rodolphe Thomas ?". Selon Jérôme Hommais : "On ne doit rien faire tant que la réflexion globale n'est pas terminée. Aucun projet ne doit sortir de terre, ne doit spolier l'avenir global de la Presqu'île. Ce projet de site de stockage, c'est AZF de Toulouse, j'aurai aimé que l'ambition ce soit la Presqu'île de Nantes !".*

*mération caennaise ? Faut-il s'inscrire dans du moyen et du long terme comme le souhaitait en juin 2010 Rodolphe Thomas ?". Selon Jérôme Hommais : "On ne doit rien faire tant que la réflexion globale n'est pas terminée. Aucun projet ne doit sortir de terre, ne doit spolier l'avenir global de la Presqu'île. Ce projet de site de stockage, c'est AZF de Toulouse, j'aurai aimé que l'ambition ce soit la Presqu'île de Nantes !".*



# Débat sur la Presqu'île samedi

L'association Démosthène organise samedi au Pavillon de Normandie de 14h à 17h, un débat public pour discuter de l'avenir de la Presqu'île de Caen.

L'avenir de la presqu'île de Caen est en train d'être décidé en ce moment par les différentes collectivités locales. L'association Démosthène souhaite mettre en place des lieux pour débattre du futur de cet espace. L'idée est qu'un seul projet global de la part des citoyens soit fait, pour éviter une opposition systématique, et non productive. Pour cela, différents événements et débats ont été organisés.

Le débat public du 3 décembre est gratuit et ouvert à tous, et s'inscrit dans ce projet. Il permettra de faire un cahier de préconisations qui sera diffusé en décembre. L'association précise qu'elle n'est pas sur d'être entendu mais que le maximum aura été fait pour donner la parole au groupe d'habitants qui a légitimité car il a vécu dans l'espace, et qui souhaite ainsi être reconnu à leur juste place dans la prise de décision.



L'association Démosthène organise samedi au Pavillon de Normandie de 14h à 17h, un débat public pour discuter de l'avenir de la Presqu'île de Caen.



## Plate-forme de conteneurs : l'aglo soutient le projet

« Un projet que je soutiens depuis le début. » Maire de Blainville-sur-Orne, vice-président de l'agglomération en charge du développement économique, Daniel Françoise (PS) réagit, au titre de ses fonctions à Caen-la-Mer, au projet de plate-forme de conteneurs quai de Calix. « Il faut le faire en étant vigilant sur les conséquences pour les populations en face. » La semaine passée, à Blainville, qui a aussi un quai portuaire sur son territoire, a eu lieu une réunion de renouvellement du Plan d'occupation des sols : « Il faut mesurer les nuisances, mais ne pas reculer, se priver d'activités. »

« On a la chance d'être un territoire avec un canal qui remonte jusqu'à Caen. Un outil fabuleux. » Plaisance, activité économique, habitat et loisirs, « tout est compatible, il faut savoir concilier ». Sur la Presqu'île caennaise, « de l'habitat », puis, « une fois passé le pont de Calix, on doit raisonner développement

économique ». Un canal « autrefois utilisé pour le minerai de la SMN ».

Il poursuit : « On a le quai de Blainville pratiquement saturé ; une friche, à Calix, dédiée à de l'activité économique et portuaire ; un yard de Ranville à réactiver, avec des projets en cours. » Termine : « L'habitat n'a pas vocation à s'installer dans une zone dédiée prioritairement pour l'économie. Il ne faut pas raisonner commune par commune. »

### ■ Initiation à la marche nordique

Samedi 3 décembre, 14 h, parking de la fonderie, bois de Lébisey. Initiation marche nordique bâtons fournis encadrement assuré. Activité qui sera poursuivie par la suite. Excellent complément à l'activité de rando, l'animateur précisera sur place les lieux et dates des séances ultérieures. Gratuit. Contact : 02 31 84 69 46, epmm.calvados@laposte.net

## Conteneurs : des habitants contre la plate-forme

Récemment formé par des habitants, le « Collectif contre le terminal » organise une réunion publique d'information samedi 3 décembre, à 11 h, parking du garage du viaduc (rue des Sources). Il s'oppose à la création d'un terminal conteneurs, quai de Calix.

La semaine dernière, le conseil municipal a émis un avis défavorable au projet de plate-forme, porté par PNA (Ports normands associés). Lundi, Rodolphe Thomas (Modem), le maire, a écrit aux habitants des quartiers Montmorency, Bourg, Beau-regard et Belles-Portes. Il souligne avoir étudié « avec attention et objectivité » le projet. Il « peut paraître intéressant mais son emplacement est problématique et hypothèque

l'avenir de notre commune ».

Il développe : « Il permettra certes de développer l'activité du port mais aura de nombreuses incidences sur le cadre de vie des Hérouvillais. » Cette activité « engendrera du bruit, des poussières et alourdira la circulation ». Il ajoute : « Dans toutes les grandes villes de France, à l'image de Nantes et Rouen, les élus transforment leurs friches industrialo-portuaires en éco quartiers. [...] Il faut installer nos activités industrielles aux périphéries et utiliser le foncier dont nous disposons dans les villes pour créer des logements. »

■ Cinéma